

# Certificat d'intervenant en art-thérapie qualifié en techniques de musicothérapie (CP FFP)

La musicothérapie utilise toutes les composantes de la musique et de l'univers sonore (son, rythme, mélodie et silence) dans une démarche de soins. Ses champs d'application sont très diversifiés : en soins psychiatriques, en soins généraux (centres anti-douleur, rhumatologie, néonatalogie, suivi périopératoire en chirurgie, neurologie, oncologie, soins palliatifs, etc.), face au handicap, dans l'accompagnement de la personne âgée et très âgée, notamment dans les unités spécialisées de la maladie d'Alzheimer, en milieux socio-éducatifs, dans les projets des communes, départements, régions, dans les établissements pénitentiaires, etc. De par cette diversité, cette approche thérapeutique requiert des compétences solides dans les domaines de la musicothérapie, de la musique par une formation et une pratique musicale de qualité, des connaissances approfondies en psychologie et psychopathologie.

## Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences requises pour concevoir, mettre en place et suivre un projet thérapeutique en musicothérapie dans un cadre adapté de séances individuelles et d'atelier en groupe.
- Être à même de conceptualiser et de théoriser autour de votre pratique dans une double articulation clinique et théorique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Être capable de mettre en oeuvre diverses méthodes de travail et d'intervention, spécifiques à la musicothérapie, en respectant les règles déontologiques et éthiques selon le code déontologique de la FFM (Fédération Française de Musicothérapie) et de la FFAT (Fédération Française des Art-thérapeutes).

## Publics concernés

Tous professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif  
(voir prérequis)

## Contenu

### Module 1 : Pratique, ateliers expérimentiels et mise en lien conceptuelle

- **Expérimenter, éprouver et analyser le processus de création, développer sa capacité à jouer et sa créativité dans des ateliers expérimentiels**
- **Expérimenter, éprouver et analyser les processus en jeu dans les différentes techniques de musicothérapie**
  - Animation en musicothérapie réceptive et active.
  - Mise en forme et développement de la créativité musicale.
  - Ouïr, entendre, écouter, comprendre.
  - Le sens du jeu sonore dans l'élaboration d'une communication.
  - La dimension ludique du jeu sonore.
  - La place des règles du jeu sonore.

- La mélodie, le rythme, l'harmonie, l'électro-acoustique.
- Le faire et l'entendre dans la praxis instrumentale.
- L'écoute, le dialogue, la communication, le temps parlé en musicothérapie.
- **Les ateliers expérimentiels seront mis au regard de l'histoire de la musique**

### Module 2 : Méthodologie de musicothérapie

- **Les différentes techniques de musicothérapie active**
  - Le bilan psychomusical actif.
  - Les différents paramètres sonores et leur utilisation.
  - Les techniques de musicothérapie active (cadre individuel et groupal)
  - Improvisation et créativité sonores et musicales à partir des instruments, de la voix et du corps.
  - Etudes de cas cliniques.
- **Les différentes techniques de musicothérapie réceptive**
  - Considérations générales : règles éthiques et déontologiques de la profession.
  - Le bilan de réceptivité.
  - Les techniques de musicothérapie réceptive (cadre individuel et groupal).
  - La relaxation psychomusicale.
  - Etudes de cas clinique.
- **Autres techniques de musicothérapie**
- **Connaître l'histoire et la place actuelle de la musicothérapie dans les différents champs d'application.**

**Module 3 : Multiplicité des techniques artistiques, leur spécificité et leur application dans la pratique professionnelle****● Formation musicale**

- Etudes des compositions musicales au regard des contextes historiques et sociaux.
- Introduction à la psycho-acoustique : étude du phénomène sonore.
- Introduction à l'ethnomusicologie.

**● Neuropsychologie de la musique****● Expérimenter des ateliers transversaux et pluridisciplinaires et conceptualiser l'approche intermédiaire**

- Pour tous : "Improvisation : son, mouvement jeu et dessin"
- Avec les arts de la scène : "Musique et Danse"
- Avec les arts plastiques : "Écoute musicale, geste plasticien et trace"

**Module 4 : Histoire de la musique et histoire de la musicothérapie****● Connaître l'histoire de la musique et l'histoire de la musicothérapie****Module 7 : Professionnalisation en musicothérapie****● Pratique et professionnalisation**

- Rencontres avec des musicothérapeutes : présentation d'une clinique spécifique, études de cas et atelier pratique.

**● Stage d'observation (1re et 2e année : 150h)**

- Stage d'observation auprès d'un musicothérapeute.
- Suivi du stage et analyse d'une situation clinique.

**● Stage de responsabilité (3e année : 350h)**

- Interventions dans un groupe de musicothérapie et gestion d'une ou de plusieurs séances sous l'égide d'un musicothérapeute
- Suivi du stage et analyse de la pratique.

**Méthodes et moyens pédagogiques**

Ateliers expérientiels et ateliers musicaux : exercices individuels et collectifs, analyse des processus en jeu et liens cliniques. Les ateliers expérientiels et musicaux seront mis au regard de l'histoire de la musique ainsi que de l'histoire de la musicothérapie.

Apports théoriques et méthodologiques.

Visite commentée de l'Opéra de Lyon et de concerts.

Analyse de la pratique avec un psychologue clinicien et un musicothérapeute en 2e et 3e année.

Mises en situation.

Accompagnement individuel et supervision des stages.

Supports audio-visuels, musicaux, audio et informatique, outils pédagogiques numériques en ligne.

Dossier pédagogique avec articles, fiches méthodologiques, bibliographie et discographie.

Au cours des intersessions, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement pédagogique à distance.

**Intervenants**

Christophe GROSJEAN, musicothérapeute, musicien, conteur.

Jean-Marie GUIRAUD-CALADOU, musicothérapeute

Julie de STOUTZ, musicothérapeute.

Christine TRICARRI, art-thérapeute/musicothérapeute.

Pascal VIOSSAT, musicothérapeute

D'autres musicothérapeutes ou intervenants sur des expertises viendront compléter cette équipe pédagogique.

**Renseignements et inscriptions**

catalogue@infipp.com

**Cycle de 6 x 4 jours  
(1ère année)**

Dates :

17, 18, 19, 20 mars 2015

19, 20, 21, 22 mai 2015

23, 24, 25, 26 juin 2015

22, 23, 24, 25 septembre 2015

16, 17, 18, 19 novembre 2015

15, 16, 17, 18 décembre 2015

Coût pédagogique :

**4 530 €**

Lieu : Lyon ou sa proche banlieue

**Cycle de 6 x 4 jours  
(2ème année)**

Dates :

03, 04, 05, 06 février 2015

24, 25, 26, 27 mars 2015

26, 27, 28, 29 mai 2015

01, 02, 03, 04 septembre 2015

13, 14, 15, 16 octobre 2015

01, 02, 03, 04 décembre 2015

Coût pédagogique :

**4 530 €**

**D700A**

[www.infipp.com](http://www.infipp.com)

INFIPP est enregistré et évalué positivement par l'OGDPC en qualité d'organisme de développement professionnel continu (DPC).

Le programme correspondant à cette fiche est enregistré sur le site de l'OGDPC ([www.ogdpc.fr](http://www.ogdpc.fr)) sous la référence **12051400171**